



Formation 2 jours

Chiffrer son projet d'installation agricole

OBJECTIF

Savoir traduire son projet en documents de comptabilité gestion et réaliser son étude prévisionnelle permettant de mieux piloter son installation grâce à l'appréciation de la viabilité et de la vivabilité de son projet.

Jeudi **15 novembre** 2018
Jeudi **29 novembre** 2018

De 9h00 à 17h00

A **Montauban**

Intervenante: Maité GERBER,
animatrice à l'ADDEAR 12

Repas tiré du sac ! Les stagiaires nourrissent l'intervenante

PROGRAMME

1er jour

Comprendre les notions comptables pour convaincre un financeur. Savoir différencier les investissements et les charges de structurese.

- Savoir calculer ses besoins privés, ses coûts de revient, son chiffre d'affaire, définir ses charges et investissements

2ème jour

Savoir traduire son projet en documents de comptabilité gestion, analyser ses résultats prévisionnels et déterminer la viabilité et la vivabilité de son projet

- Construire un plan de financement, un compte de résultat prévisionnel, un plan de trésorerie,
- Construire une analyse de son projet au travers des différents indicateurs économiques,
- Comparer ses résultats aux autres stagiaires et à des référents filières
- Déterminer des évolutions possibles et approfondir différents scénarii en cas de besoin.

Mettre en place un calendrier des démarches à effectuer.

A la fin de la formation, les stagiaires s'inscrivant dans le parcours aidé du Pass installation auront un prévisionnel qui répond aux attentes du dispositif dans le cadre du diagnostic technico-économique.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Chiffrer son projet d'installation agricole

DATES : 5 et 29 novembre 2018

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :

.....
.....

NOM : **PRENOM :**

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE : **COURRIEL :**

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation
- Cotisant(e) solidaire
- Porteur de projet
- Salarié(e)
- Autre, précisez.....



Bulletin à renvoyer à :

ADEAR 82- 16 rue Jacques Cartier-
82 000 Montauban

ou adear.82@orange.fr

Plus de renseignements: 05 63 93 57 46



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



REPAS

Pique-nique partagé: chacun amène de quoi faire un repas partagé et nourrir l'intervenant. Pensez à votre verre, assiette et couverts!



LIEU

- Lundi 5 novembre, 9h00-17h00: Maison des associations du quartier de la Médiathèque- 10 rue Jean Carmet Montauban
- Jeudi 29 novembre, 9h00-17h00: Maison des associations- 65, Av. Marceau Hamecher Montauban

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Public:** agriculteurs en activité ou porteurs de projet à l'installation en agriculture.
- **Pré-requis:** Des bases en comptabilité sont nécessaires. Emmener ses chiffres dès le 1er jour (prix de vente...), ainsi qu'un ordinateur ou une calculatrice avec feuilles et stylos

- Coût et prises en charge

Nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Les porteurs de projet peuvent en effet bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département.

- Le stage sera validé par la délivrance d'une **attestation de formation**.

- **Responsable de stage:** Marine Ceran -05 63 93 57 46

- Formation organisée par l'**ADEAR82**